



Serres de la Croisette

23 rue André Brûlé
02520 FLAVY LE MARTEL
Tél : 03.23.52.50.40

4 c route de Guise
02720 HOMBLIERES
Tél : 03.23.08.10.19

Messagerie : serre-croisette@wanadoo.fr - site : www.serresdelacroisette.fr

PANIER « 4 saisons »

2 périodes dans l'année :

- d'août/septembre à fin janvier
- de février à fin juillet/août

Les légumes sont issus en partie de notre production sur Flavy le Martel (avec un minimum de traitements).
Partenariat avec quelques producteurs locaux, dont les principaux sont les suivants :

- SCEA du Clos d'Aumale, agriculteurs (pommes de terre) à Offoy (80)
- Endives et carottes d'un producteur de Balâtre (80) M. Basset
- SCEA MARTINE, arboriculteurs (pommes/poires) et agriculteurs (pommes de terre) à Aubigny aux Kaisnes (02)
- EARL Au jardin bio (légumes divers) maraîcher à Remigny (02)

Les engagements du producteur :

Nous déterminons le contenu des paniers en fonction de la production et des saisons.

Nous nous engageons à mettre dans chaque panier au moins 5 légumes (ou fruits) différents.

Valeur du panier : 12,50 €. Fourniture d'une caisse consignée à 12 €.

Légumes et Fruits dans les paniers :

Selon les saisons :

Ail, Asperge, Aubergine, Betterave Rouge, Carde, Carotte, Céleri, Chou (brocoli, fleurs, frisé, rouge ...), Concombre, Courge (Mesa Queen, musquée de Provence, Potiron, Potimarron, Spaghetti ...), Courgette, Echalote, Endive, Epinard, Fenouil, Fraise, Haricot (vert et beurre, de Soissons ...), Melon, Navet, Rutabaga, Oignon, Pâtisson, Pommes de Terre (Bintje, Charlotte, Monalisa), Persil, Poireau, Poire, Poivron, Pomme, Radis (classique, noir, rose), Salade (feuille de chêne, laitue, mâche, scarole ...), Tomate ...

Les engagements du consommateur :

Je viens le jour prévu. Quand je ne peux pas venir chercher mon panier, je cherche quelqu'un qui soit prêt à prendre le panier à ma place et à signer à ma place.

Si je ne peux pas venir chercher mon panier, je préviens au minimum 48h avant le jour de distribution, afin de convenir d'un arrangement.

Si je ne suis pas venu le jeudi soir (pour le panier du mercredi) ou le lundi soir (pour le panier du samedi) sans avoir prévenu, je comprends que les produits ne seront plus vendables et je ne demande pas de remboursement.

Je rapporte la caisse prêtée lors de la distribution précédente. En cas d'oubli, il est indispensable de rapporter la ou les caisse(s) manquante(s) au plus tard lors de la distribution suivante. Nous ne pourrions pas mettre une autre caisse à disposition.

Je m'engage à tout régler au plus tard lors de la 1^{ère} distribution du panier (possibilité de faire plusieurs chèques).

Pour plus de renseignements, venez nous rencontrer à Homblières ou Flavy le Martel !

Il est possible de s'abonner en cours de période et d'aménager à l'avance des périodes sans paniers (vacances ...).



Serres de la Croisette

23 rue André Brûlé
02520 FLAVY LE MARTEL
Tél : 03.23.52.50.40

4 c route de Guise
02720 HOMBLIERES
Tél : 03.23.08.10.19

Messagerie : serre-croisette@wanadoo.fr - site : www.serresdelacroisette.fr

Abonnement à 1 panier de légumes

Merci de cocher les cases correspondant à vos choix !

Période de février 2017 à fin juillet/août 2017



Lieu de distribution : Flavy le Martel Homblières

Fréquence : Toutes les semaines Tous les 15 jours
 Toutes les 4 semaines Autre (dates à nous fournir :

Quel jour ? Date du 1^{er} panier (à compléter)

- Le mercredi (à partir de 16 heures) :/...../2017
 Le samedi (à partir de 9h30) :/...../2017

Nombre de paniers : x 12,50 € =€

- Fourniture d'une caisse consignée à rapporter lors de la distribution suivante (une caisse vide en échange d'une caisse garnie de légumes). **Chèque de 12 €** (pour la consigne) qui sera rendu en fin de contrat. Il ne sera encaissé que si la caisse consignée n'est pas rendue en fin de contrat (chèque à faire au début de chaque nouveau contrat) ou j'apporte mon panier à chaque fois (Ω).
- **Vous vous engagez à venir le jour prévu.** Si ce n'est pas possible, vous cherchez quelqu'un qui soit prêt à prendre le panier à votre place le jour prévu.
- Paiement pour toute la période par chèque ou espèces (**Attention ! Pas de paiement par Carte Bancaire**) au plus tard lors de la 1^{ère} distribution du panier et de la signature du contrat.

Possibilité de payer en **MAXIMUM 3 CHEQUES** : 1^{er} règlement déposé dès le début du contrat

Règlement en chèques à déposer (obligatoirement 1 chèque déposé le mois du 1^{er} panier) :

- MAXIMUM 3 CHEQUES au mois de février au mois de mars
 au mois d'avril au mois de mai au mois de juin
+ 1 chèque de 12 € (non déposé - caisse consignée) ou j'apporte mon panier à chaque fois (Ω)

Nom : Prénom :
A compléter si modifications depuis le dernier abonnement :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Mail :@.....
Tél fixe : Tél Portable :

Votre mémo (à conserver !)

J'ai choisi de venir chercher mon 1^{er} panier le :/...../2017

Merci de prévoir le ou les règlement(s) en chèques (ou espèces) pour ce jour-là (pas de règlement par Carte Bancaire, merci !)